

Les médecins allemands à Lille
La prétendue confiscation d'instruments médicaux
(p.45-47)

Que ce soit dans des établissements publics ou chez des particuliers – il n'y a pas eu de « vol » d'instruments médicaux. En 1914, le Professeur LANGUESSE s'est procuré, contre accusé de réception, un certain nombre de microscopes les mettant à la disposition du responsable de l'hygiène 6 (?) en vue de l'analyse permanente du réseau d'eau potable de la ville de Lille et sa banlieue qui était fortement saturé de bacilles de Typhus. En ce qui concerne les microscopes, la ville de Lille en avait, par l'intermédiaire du médecin responsable de la garnison, mis 3 à la disposition du médecin de la police. Par conséquence, les appareils furent utilisés majoritairement dans l'intérêt de la population. Les reproches formulés par les médecins lillois restés sur place ne correspondent pas à la réalité (cf. aussi les propos du médecin du service de santé des armées, le Dr. G, p. 49) Après la dissolution des services, tous les appareils furent correctement transmis au dépôt sanitaire à l'arrière (l'étape n° 6), mais en tant que propriété allemande ils sont tombés, pendant les journées révolutionnaires, entre les mains de l'ennemi, ensemble avec les autres instruments précieux du dépôt de Bruxelles.

Pendant toute la durée de l'occupation, le célèbre institut Pasteur et son directeur, le Professeur Calmette, ont été placés sous la protection particulière du gouvernement militaire, de la Kommandantur et tous ses services. Le prétendu pillage de cet institut dont fait état le rapport du 5.12.1918 (cf annexe 1) et adressé au Premier Ministre français n'a pas eu lieu. D'après les notes de son propre journal, le 19 octobre 1914, le Professeur Calmette reçut la visite du Professeur Pfeiffer, médecin général de l'armée auprès de l'Inspection des étapes ainsi que du directeur de l'Institut pour les maladies infectieuses de Berlin, le professeur Koch qu'il connaissait par des travaux de recherche communs dans le passé. Voilà ce que le directeur de l'Institut Pasteur avait noté à propos de cette rencontre :

« Le Professeur Pfeiffer a la gracieuseté de me dire qu'il est personnellement intervenu auprès du Général Commandant des opérations militaires devant Lille pour que le bombardement épargne autant que possible l'Institut Pasteur. Les deux officiers étaient d'une correction parfaite à mon égard. »

Pendant les premiers jours de l'occupation de Lille, des habitants français de la ville avaient signalé l'existence, dans l'Institut, d'une station radio/ poste émetteur ainsi qu'une liaison souterraine avec le câble télégraphique du Fort. Le responsable de la télégraphie par radio auprès de l'officier des communications de la place de Lille reçut donc l'ordre de fouiller l'Institut. Cette fouille eut lieu en présence du Professeur Calmette, du physicien et d'un secrétaire de l'Institut qui parlait bien allemand. En outre on fit venir un interprète. On trouva donc des appareils qui servaient à la réception de messages sans fil. On trouva aussi dans une fenêtre du laboratoire l'ouverture pour passer l'antenne. Interrogé à ce sujet on expliqua au responsable allemand que le physicien s'occupait, à côté de ses recherches, également de télégraphie sans fil et, à sa demande, on lui montra les récepteurs qu'il utilisait à ces fins. Ces appareils (1 détecteur, 1 téléphone, 1 bobine d'accord, et 1 condensateur) ont été confisqués et plus tard transmis aux services des télécommunications du fort de Lille contre un reçu. L'officier des communications de la place de Lille avait transmis à l'Institut un certificat dans lequel étaient notés les prix des appareils confisqués fixés avec l'accord du physicien. A la fin de la perquisition le Professeur Calmette attira l'attention sur la destruction de plusieurs téléphones internes ainsi que sur un trou creusé dans la chaufferie qui proviendrait des recherches d'un câble faites par une patrouille de cavalerie allemande. Ces destructions auraient certes pu être évitées après une expertise professionnelle et appropriée, mais les soldats qui effectuèrent ces recherches ont été certainement de bonne foi et sont donc excusables. Pendant l'occupation il y a eu d'autres demandes concernant la mise à disposition de tel ou tel matériel

électrique ou d'objets en cuivre appartenant à l'Institut. Toutes ces demandes furent refusées car l'Institut devait rester complètement intact.

Quant au reproche formulé dans la note du 14 mars 1919 (cf annexe 4) concernant la confiscation des trois derniers chevaux appartenant à l'Institut et nécessaires à des fins scientifiques il ne faut pas oublier que l'armée allemande, pendant les dernières années de la guerre souffrait terriblement d'un manque de chevaux. Dans ce contexte, les Haut-Commandements de l'armée donnèrent l'ordre lorsque la ligne de front reculait de mettre les chevaux existants au service des besoins de l'armée allemande. Confisquer des chevaux à Lille avant ce moment-là n'était pas possible car cela aurait entravé le ramassage des ordures, les enterrements, tout l'approvisionnement de la ville. D'un autre côté la Kommandantur était forcée de faire transporter les dossiers importants des nombreux services de l'immense appareil administratif par des voitures à cheval car une évacuation par rail était exclue. A cette fin elle fit afficher publiquement l'ordre d'un recensement des chevaux restants. Lors de ce recensement une partie des chevaux déclarés aptes furent réquisitionnés dans le cadre légal du procédé de réquisition pour l'armée allemande et, comme le temps pressait, furent envoyés directement aux différents services compétents afin de former des convois. Pour qu'elle puisse traiter toutes les affaires concernant l'intérêt général lié aux transports on laissa à la ville un nombre de chevaux relativement élevé. Il n'est plus possible de dire si les chevaux de l'Institut Pasteur faisaient partie des bêtes confisquées dès le 14 octobre, mais ce n'est pas exclu. Mais si c'était le cas le Professeur Calmette aurait pu, comme il le faisait d'habitude, contester cette mesure auprès de la Kommandantur dès le lendemain. On lui aurait rendu les chevaux sans problème.

Concernant le reste des chevaux présents à Lille le haut commandement n°6 de l'armée allemande avait décrété que ceux-là devaient être mis à la disposition des deux divisions de la place afin de répondre à leurs besoins en chevaux au moins partiellement. De quelle manière ils se sont finalement procuré les chevaux ne pourra plus être vérifié. Il n'est pas impossible qu'à cette occasion on ait confisqué les chevaux de l'Institut Pasteur. Si tel était le cas, c'était dû à une méconnaissance de la situation et de bonne foi.